



CHASSE MARITIME VENDEENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à ANGLES

07/04/2018

Membres du Conseil d'Administration présents :

MM. Clément DOUX, Lionel FRUCHARD, Régis FRUCHARD, Pierre PERROY, Emilien POIRAUDEAU, Vincent TESSON, Jérôme VINCENDEAU.

Membres du Conseil d'Administration absents excusés :

MM. Michel JOUBERT, Jean-Baptiste MOREAU, Léopold PIETERS.

Invités Présents :

- M. le Maire d'Angles,
- M. RAMPILLON Hubert, Président d'honneur ACMV,
- M. BOBINEAU Maxime, Technicien environnement FDC85,
- M. KEUSSEOGLOU Mathieu, Président de la Sauvagine Vendéenne,
- M. COURTINE Jean-Pierre, Garde particulier & Garde-chasse pour l'ACMV,
- M. JOYEUX Emmanuel, Conservateur ONCFS.

Nombre de sociétaires présents :

Le Président remercie les personnes présentes et débute l'assemblée à 09H45.
Avant de commencer l'AG le Président demande un vote à main levée pour l'ensemble des votes.

Voté à l'unanimité.

Une minute de silence est faite afin de rendre hommage à M. HUGÉ.

Présentation de la commune d'Angles par monsieur le maire.

RAPPORT MORAL

Question migration cette année a été peu propice à la migration malgré un mois de septembre très prometteur.

Le manque d'eau a fait que les limicoles et les anatidés ont déserté les sites d'hivernage.

Voté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Depuis l'AG du 08 Avril 2017 :

❖ 1 Conseil de discipline a eu lieu cette année concernant le Domaine des Amourettes. Le Président met bien l'accent que le but de l'association n'est pas de faire des conseils de discipline, et que ce genre d'affaire est toujours délicat pour les membres du conseil, mais cela fait partie de la suite à donner au travail de la garderie.

❖ 3 Conseils d'Administration.

Voté à l'unanimité.

PARTICIPATIONS AUX RÉUNIONS

Les membres du bureau de l'association ont participé à différentes réunions, à savoir :

- Le 2 juin 2017 : Réunion Belle Henriette (P. PERROY)
- Le 27 août 2017 : Soirée migrateurs à Décathlon la Roche sur Yon (Pierre PERROY, Léopold PIETERS)
- Le 20 novembre 2017 : Réunion de travail, convention CMV/FDCV (Pierre PERROY, Jérôme VINCENDEAU)
- Le 18 décembre 2017 : RDV avocat Maître Tessier, pour commission discipline (Pierre PERROY)
- Le 19 janvier 2018 : RDV avocat Maître Tessier, pour Règlement Intérieur (Clément DOUX, Emilien POIRAUDEAU)
- Le 15 février 2018 : Commission Migrateurs FDC85 (Pierre PERROY, Clément DOUX).

Voté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

Le Trésorier, M. VINCENDEAU Jérôme fait le rapport :

Un total de recettes pour 2017 de **13 658,50 €** contre 14 372 € en 2016, soit une baisse de 5%.

Un total des charges pour 2017 de **16 198 €** contre 17 696 € en 2016, soit une baisse de 9%.

Soit une perte d'exploitation pour 2017 de 2 537 € épongée en partie grâce aux intérêts du livret CCP de 268 € ainsi que les produits exceptionnels (contraventions) de 771 €.

Soit un déficit pour 2017 de 1 499 €.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat des comptes 2016/2017 soit, un déficit de 3 103 € aux réserves de l'association.

Voté à l'unanimité.

MONTANT DES COTISATIONS

Nous proposons **aucune** augmentation pour l'adhésion, les sociétaires Vendéens restent à 30 € et les Hors Vendée à 64 €.

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018-2019

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2018-2019 :

- Recettes : **14 897,50 €**
- Charges : **14 510 €**

Soit un bénéfice pour 2018-2019 de : **387,50 €**.

Voté à l'unanimité.

NOMBRE D'ADHÉRENTS ET SORTIE DÉCOUVERTE

Le nombre d'adhérents chute encore cette année, probablement dû à la dégradation de la migration d'année en année.

Une sortie découverte a été organisée par Clément DOUX et Emilien POIRAUDEAU le 21 octobre 2017 pour amener des jeunes et moins jeunes chasseurs désirant découvrir le territoire et en apprendre davantage sur cette manière de chasser.

L'assemblée demande que cette démarche continue afin de faire découvrir le territoire.

Voté à l'unanimité.

SITE INTERNET

Dernière année de financement 2018-2019.

Petit problème informatique pour la gestion des tableaux de prélèvements mais rapidement corrigé par notre responsable communication, Clément DOUX.

L'E-validation fonctionne très bien, plus de la moitié des adhérents ont pris leur carte par le site.

Voté à l'unanimité.

CONVENTION FDC85/ACMV

Nous souhaitons baisser les charges de 600 €, passer de 7 500 € à 6 900 €.

M. PERROY a donc demandé une aide financière pour l'adhésion avec le contrat de services, et le nombre important de nouveaux chasseurs dans le cadre du permis à 0 € que nous accueillons gratuitement. La demande a été refusée par la FDC85 le 18 novembre 2017, mais acceptant néanmoins de nous octroyer 300 € sur le contrat de services.

Le Président demande à l'assemblée si nous devons continuer de la sorte car nos finances en prennent un sérieux coup, et notre réserve diminue d'années en années.

L'assemblée nous demande d'envoyer un courrier proposant à la fédération de réduire de moitié le prix du contrat au vu des choses faites par les administrateurs sous peine de nous passer de leurs services.

Plusieurs personnes présentes, insistent bien sur le fait qu'une fédération comme son nom l'indique doit « fédérer ».

Un courrier sera fait début juillet par le Président afin de continuer la convention pour 2018-2019, car celle-ci se réactualise par tacite reconduction au 1^{er} juillet.

Voté à l'unanimité.

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conseil d'Administration s'est rendu compte lors de la saison 2017-2018 que certaines infractions étaient récurrentes notamment sur le « Domaine des Amourettes ».

Plusieurs points précis ont été revus pour nous permettre d'être droit dans nos démarches et surtout pour qu'il n'y ai plus d'ambiguïté avec les adhérents de l'association.

Ajout et modification du règlement intérieur sur :

- Préambule
- Article 1
- Articles 2 et 2 bis
- Article 4
- Article 5
- Article 6
- Article 7
- Article 10
- Article 11

Le Président invite tous les adhérents et futurs adhérents à en prendre connaissance avant la nouvelle saison à venir 2018-2019.

Rappel du Conseil : Nécessité d'exemplarité sur le Domaine Public Maritime.

Voté à l'unanimité.

ENQUÊTE DE RÉOUVERTURE DÉBUT AOÛT

Récupérer notre droit de chasse dès début Août. En effet la chasse sur le Domaine Public Maritime ouvre en France le premier week-end d'août mais en Vendée, un arrêté préfectoral interdit le port d'arme sur le Domaine Public Maritime. Ainsi, la chasse se voit interdite sur le territoire de notre association.

Dans le cas d'une ouverture début août, des règles devront être établies, sur les secteurs de chasse et les horaires.

Le dossier a bien été instruit et a été accepté. Cependant on nous conseille de nous rediriger vers les maires des communes concernées, chose que le Président ne juge pas utile car nous sommes dans notre droit sur le Domaine Public Maritime.

Nous verrons avec les services juridiques de l'A.N.C.G.E. et de la FDC85.

Le Président ne manque pas de remercier M. BOBINEAU pour la création du dossier sur son temps personnel.

Voté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES ENQUÊTES PRÉLÈVEMENTS

M. DOUX présente les tableaux de prélèvements, qui cette année sont à la baisse, 227 tableaux rendus pour 492 adhérents soit seulement 46% de retour. Malgré que la Vendée soit le bon élève des associations de maritimes françaises, nous nous devons de rendre la totalité des tableaux de prélèvements.

Le Président annonce que dès que nous aurons une trésorerie largement positive les personnes n'ayant pas rendu leur tableau se verront sans carte pour la saison prochaine, comme le prévoit les statuts.

Maxime BOBINEAU fait également l'analyse des prélèvements sur le site de la Casse de la Belle

Henriette qui cette année a connu une bonne fréquentation puisque 91 postes sur 100 étaient occupés. Les prélèvements sont en accord avec la saison de chasse.

Pour rappel, nous avons 25 postes fixes, 2 personnes par postes, fonctionnement semaine paire et impaire soit 100 chasseurs possibles avec la possibilité pour chacun d'occuper les postes non occupés. Cette année 91 postes ont été attribués et seulement 43 tableaux retournés.

M. BOBINEAU rappelle quelques règles très importantes pour la chasse sur le site.

- Cheminement obligatoire pour l'accès au poste,
- Accès limité sur certains secteurs en fonction des coefficients de marées,
- Chasse à poste fixe uniquement et à proximité immédiate du poste,
- Munitions de type bille d'acier ou substitut.

Nous soulignons que lorsque vous prenez votre carte d'adhérent vous vous engagez à renvoyer vos tableaux de chasse sous peine d'impossibilité d'adhésion l'année suivante. Il est déplorable sur un site où la chasse est autorisée à titre dérogatoire, que nous ne puissions pas rendre compte précisément des prélèvements réalisés. C'est une chance de se voir chasser sur une Réserve Naturelle Nationale à **bon entendeur !!**

M. BOBINEAU nous informe que l'arrêté concernant notre exercice de chasse sur la réserve est reconduit jusqu'en 2022.

Une information concernant un accès plus simple aux postes, la passerelle de la Belle Henriette doit être refaite avant l'été.

Voté à l'unanimité.

MANIFESTATION DOSSIER « FERMETURE DES OIES »

Le Président informe l'assemblée de notre présence à Rochefort avec la sauvagine Vendéenne.

Il fait également ses excuses auprès de la Fédération des Chasseurs de Vendée pour avoir envoyé un courrier au nom de l'association et ayant utilisé des mots qui ont pu dépasser sa pensée.

Voté à l'unanimité.

PROGRAMME LIFE

Emmanuel JOYEUX présente le programme life Baie de l'Aiguillon. Etude sur l'utilisation de la baie de l'aiguillon et des marais périphériques par les anatidés hivernants.

Enjeux de l'étude : identifier les remises diurnes et les zones de gagnage nocturnes, établir le lien entre ces zones, répondre aux questions où se nourrissent les canards remisés en baie, que mangent-ils ? Comment évolue la ressource alimentaire ?

Les espèces ciblées : les espèces de canard les plus communes, les espèces granivores. Sarcelles souchets, colverts, pilets, souchets.

Participation des chasseurs pour le retour de gésiers de décembre à janvier sur le sud Vendée.

FIN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 11 h 45 et propose à tous les participants de se retrouver autour du verre de l'amitié.

Le secrétaire,
M. POIRAUDEAU Emilien

Le Président,
Pierre PERROY

CHASSE MARITIME



VENDÉENNE